

DES Nouvelles du C.A.

N° 322, 28 septembre 2005, Volume 3, n° 1

PLAN DE TRAVAIL 2005-2006 ET BILAN 2004-2005

Présenté comme à l'habitude à ce moment de l'année, le plan de travail du Collège remis au Conseil a subi cette année une cure d'amaigrissement à la faveur d'une nouvelle architecture des différents plans de travail. Selon la nouvelle vocation qui lui est dévolue, le plan de travail du Conseil de direction réunira désormais les objectifs des directions du Collège. Parallèlement, dans le plan de travail annuel du Collège, ne se retrouveront que les projets appelés à reddition de comptes devant le conseil d'administration ou les projets stratégiques pour le développement du Cégep.

Parmi les principaux faits saillants du plan du Collège, on note l'objectif numéro 1 selon lequel des activités d'appropriation du plan de réussite sont prévues à l'intérieur de chacune des coordinations de programmes. En ce qui concerne la gestion des programmes de formation, l'année se profile comme extrêmement chargée : 12 programmes à l'étape du bilan, 3 programmes en élaboration, 2 en évaluation complète...

Autre chantier majeur : celui de l'application du programme d'accès à l'égalité en emploi. Dans ce sillage, de nouveaux outils de sélection, d'évaluation et de suivi des mesures supposent une sensibilisation de la part de la Direction des ressources humaines en vue d'une véritable prise en main par les différents intervenants concernés.

Fait à noter, en terminant, le Conseil a demandé qu'un vingtième objectif soit ajouté à ce plan, à savoir la formalisation des mécanismes de dotation et d'évaluation du personnel hors cadres – directeur général et directrice des études, s'entend.

Les documents complets se trouvent sur le site Web du Collège

Plan de travail 2005-2006 :

www.cvm.qc.ca/plans_cvm/plans_travail/Plan_travail_05_06.pdf

Bilan du plan de travail 2004-2005

www.cvm.qc.ca/plans_cvm/bilans/BilanPlan_travail_04_05.pdf

AEC SUR MESURE EN DESSIN TECHNIQUE POUR HYDRO-QUÉBEC

Tel que recommandé par la Commission des études, le programme d'attestation d'études collégiales en Dessin technique – construit sur mesure par le Service de la formation aux entreprises du Cégep à l'intention d'Hydro-Québec – a été adopté. Ce

programme est rattaché au Dec souche en Techniques de génie mécanique, option Dessin de conception mécanique.

Il s'agit d'une formation à caractère intensif s'échelonnant sur 47 semaines, pour un total de 1110 heures. La formation est destinée à des employés ayant obtenu un poste de « dessinateur III » sur la base de leur ancienneté cumulée chez Hydro-Québec. La dimension conception relevant d'un corps d'emploi autre, le travail en question consiste essentiellement à tracer des dessins techniques à partir de schémas, de plans, de cartes et d'une documentation de nature technique en utilisant les logiciels appropriés – en l'occurrence, AutoCad, surtout.

Dans le contexte de l'entente signée, Hydro-Québec financera les infrastructures impliquées, à savoir un laboratoire de 7 postes informatiques.

Pour les personnes concernées, qui affichent une moyenne d'âge de 47 ans, il s'agira d'un retour aux études après quelque 25 ans d'absence sur les bancs de l'école.

SANCTION DES ÉTUDES

Fidèle à son rendez-vous en ce temps de l'année, le Conseil a fait une demande de certification au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en vue de « décerner un diplôme d'études collégiales à chacun des étudiants dont les noms figurent sur une liste transmise ».

À l'hiver 2005, le Collège avait décerné 43 163 diplômes d'études collégiales depuis l'automne 1970 alors qu'environ 2200 diplômes d'attestations d'études collégiales ont été accordés depuis l'automne 1975.

RENTRÉE SCOLAIRE 2005

Effectif scolaire

En date du 20 septembre, l'effectif étudiant se situait à quelque 6100 étudiants. Ce chiffre correspond au devis pédagogique fixé par le MELS au Collège et tient compte de quelque 200 abandons enregistrés entre le moment de l'admission et la date limite d'abandon par les élèves.

Quelques faits saillants ressortent plus particulièrement.

Le programme de Sciences humaines accueille cette année 1211 élèves, soit 158 élèves de plus qu'en 2004.

Un autre programme affiche une progression : Animation 3D et synthèse d'images.

Tandis que l'effectif est stable en Soins infirmiers et en Techniques humaines, certains programmes affichent une baisse légère, particulièrement ceux qui intéressent

traditionnellement davantage les garçons. Ceux-ci n'ont pas toujours été en mesure de présenter des résultats suffisants dans les cours préalables.

Travaux de l'été

L'ensemble des travaux d'été totalise un investissement de près de 600 000 \$. Les travaux, majeurs, de réfection des vestiaires et salles de douches ainsi que des salles d'équipes au Centre d'éducation physique et des sports, représentent plus de la moitié de cette somme.

Dans un laps de temps écourté par la reprise après-grève étudiante de l'hiver 2005, auront été réaménagés : le 1^{er} étage, des bureaux (Organisation scolaire, Dati, professeurs du Département de langues) ainsi que des laboratoires (Animation 3D et synthèse d'images, Photographie).

MAISON DU PRÊT D'HONNEUR

Une importante réunion entre les représentants du Collège avec le MELS doit se tenir à ce sujet. La direction générale a bon espoir qu'on reconnaisse finalement que le Vieux Montréal n'a pas à porter la responsabilité du financement de la résidence étudiante à même sa mission. Différents scénarios seront alors présentés par le Collège, pour subvenir aux 10 millions de dollars manquants.

Au plan juridique, les différents litiges avec les sous-contractants sont, à toutes fins utiles, réglés.

Actuellement, quelque 195 étudiants logent, seuls ou en cohabitation, dans les 177 unités de la résidence étudiante située au 1, boulevard René-Lévesque, coin Saint-Laurent.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

Le directeur des Services aux étudiants, monsieur Stéphane Godbout, fait désormais partie du conseil d'administration de la Fondation du Cégep.

Le conseil d'administration du Collège, en vertu des règlements généraux de la Fondation, a déjà nommé les deux autres membres admissibles, en la personne de madame Nancy Duncan, directrice des Finances et Entreprises autofinancées et de monsieur Jean-Denis Asselin, directeur général du Collège. Monsieur Godbout succède à monsieur Michel Boisvert, nouveau membre de l'Association des retraités du Collège.

COMITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP

Vu le départ de l'étudiant devant participer, il est convenu que le comité fonctionne avec les membres présents et que, dès que désigné, le représentant étudiant se joigne aux travaux.

On se souviendra que ce comité avait été mis sur pied à l'hiver 2005, par suite d'événements ayant entraîné l'ajournement de l'assemblée du conseil d'administration, le 23 février. Une discussion en plénière au sujet du financement des services aux étudiants n'avait pas pu se terminer. Plus de détails se trouvent dans le bulletin de nouvelles du C.A. publié en février 2005.

PROCHAINE ASSEMBLÉE DU CONSEIL

30 novembre 2005

Le bulletin de Nouvelles du C.A. est publié par la direction des Communications et des Affaires corporatives